

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—○—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SEANCE DU MARDI 7 JUILLET 2020
Convocation du Mardi 30 juin 2020

—○—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance, à l'exception des points n° 1.2, 1.6, 1.10 et 1.14,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Président de séance aux points n° 1.2, 1.6, 1.10 et 1.14,
Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD (à l'exception du point n° 1.20), Mme Evelyne LAUER, M. Luc MERCIER, Mme Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAUQUI, Mme Marine DEFAUX, adjoints au maire ;
Mmes Josette de MARVAL, Marie-Jeanne COLOMBO, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'au point n° 1.20), Patricia BEHAL, Marie-Astrid ALBERT, M. Benoît de la RONCIERE, M. Guillaume PORCHERON (jusqu'au point n° 11.6) , Mme Capucine CANDELLE (jusqu'au point n° 1.1), M. Loïc PERON, Mmes Anne-Charlotte PIERARD, Solène MOULINEC, MM. Julien BOUCHET, Maxence DUCROQUET, Mmes Marie-Ange BADIN, Imane ACHOUR (jusqu'au point n° 11.6 à l'exception des points n° 1.12 à 1.14) , MM. Adrien DEUDON, Cédric ANÉ, Alain FOURNIER (jusqu'au point n° 1.13 et à partir du point n° 1.15), Mme Naïma SELLAM (jusqu'au point n° 14.1 et à partir du point n° 14.3), M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI (jusqu'au point n° 12.1), M. Aïssa TERCHI, Mme Alice NORET (jusqu'au point n° 1.8 et à partir du point n° 1.12, à l'exception des points n° 7.1 à 8.2), MM. Hicham DAD (jusqu'au point n° 2.7 et à partir du point n° 4.1), Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-RITTER, M. Jean-Luc BRACHET , conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Agnès DELACROIX par M. Guillaume PORCHERON (jusqu'au point n° 11.6)
M. Guillaume PORCHERON par M. Benoît DE LA RONCIERE (à partir du point n° 12.1)
Mme Agnès DELACROIX par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir du point n° 12.1)
M. Antonio MORAIS par Mme Evelyne LAUER
M. Richard VINCE par M. Patrice PINARD
M. Michaël ALBOU par Mme Marine DEFAUX
Mme Delphine DE PAOLI par M. Stéphane COCHEPAIN
Mme Capucine CANDELLE par Madame Véronique LORTAT-JACOB (à partir du point n° 1.2)
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir du point n° 2.1)

Étaient absents :

Mme Naïma SELLAM (au point n° 14.2)
Mme Imane ACHOUR (du point n° 1.12 au point n° 1.14, et à partir du point n° 12.1)
Mme Alice NORET (du point n° 1.9 au point n° 1.11 et du point n° 7.1 au point n° 8.2)
M. Hicham DAD (du point n° 3.1 au point n° 3.2)
M. Alain FOURNIER (au point n° 1.14)
Mme Charlotte NIEWIADOMSKI (à partir du point n° 13.1)

SECRETARE DE SEANCE : Mme Marine DEFAUX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE

_____ 15 Juillet
2020
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 8 juillet 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20200715-DSG20_07156-BF
Date de télétransmission : 15/07/2020
Date de réception préfecture : 15/07/2020

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 7 juillet 2020

Délibération n° 2020/S03/1.2.

Objet : Budget principal - Adoption du Compte Administratif 2019

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31 ;

Vu le rapport de présentation et le document complet du Compte Administratif 2019 du budget principal ;

Vu le Compte de Gestion 2019 du budget principal présenté par le Comptable des Finances Publiques de Clichy-la-Garenne ;

Vu l'état des restes à réaliser en dépenses au budget principal 2019 du 23 janvier 2020 ;

Vu l'état des restes à réaliser en recettes au budget principal 2019 du 28 janvier 2020 ;

Vu l'avis de la commission compétente ;

Considérant que le Compte Administratif 2019 du budget principal tenu par l'Ordonnateur présente des résultats identiques au Compte de Gestion 2019 tenu par le Comptable des Finances Publiques ;

Considérant que le Compte Administratif 2019 du budget principal peut être résumé comme il suit ;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane COCHEPAIN, 1^{er} adjoint au maire

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - DESIGNE à la majorité absolue Monsieur Stéphane COCHEPAIN en tant que président de séance, pour la présente délibération, conformément à l'article L2121-14 du CGCT

ARTICLE 2 - ADOPTE le Compte Administratif 2019 du budget principal, tel que présenté en annexe, présente les résultats suivants :

- | | |
|--|------------------------------|
| - Résultat d'exécution de la section de fonctionnement : | + 9 963 527, 87 euros |
| - Résultat d'exécution de la section d'investissement : | - 1 222 297, 34 euros |
| • <u>Soit un résultat d'exécution 2019 :</u> | <u>= 8 741 230, 53 euros</u> |

Auquel il convient d'ajouter

- Résultats 2018 reportés :

- o En investissement : + 14 420 968, 59 euros
- Restes à réaliser :
 - o En recettes d'investissement : + 348 122, 50 euros
 - o En dépenses d'investissement : - 14 591 335, 35 euros
 - Soit un résultat global de clôture : = **8 918 986, 27 euros**

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	135 136 416,00	55 945 914,61	191 082 330,61
Recettes	145 099 943,87	54 723 617,27	199 823 561,14
Résultat d'exécution	9 963 527,87	- 1 222 297,34	8 741 230,53
Résultat 2018 reportés		14 420 968,59	14 420 968,59
Résultat de la section	9 963 527,87	13 198 671,25	23 162 199,12
+ Restes à réaliser en recettes 2019		348 122,50	348 122,50
- Restes à réaliser en dépenses 2019		14 591 335,35	14 591 335,35
Résultat global de clôture	9 963 527,87	- 1 044 541,60	8 918 986,27

Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés

41 pour

7 abstentions : Monsieur Alain FOURNIER, Madame Naima SELLAM, Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, Madame Charlotte NIEWIADOMSKI, Monsieur Aïssa TERCHI, Madame Alice NORET et Monsieur Hicham DAD

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.